

barbas .

Manuel utilisateur

BOX 25 50



Ce produit ne convient pas pour le chauffage primaire



Numéro de série :

Date de production :

© Barbas BV

Ce document, en tout ou partie, ne peut être reproduit, enregistré sur un système d'archivage ou transmis, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie et enregistrement ou autre sans la permission écrite de Barbas BV. Ce document pourrait comporter des inexactitudes techniques ou des erreurs typographiques. Barbas BV se réserve le droit de réviser le contenu de ce document de temps en temps.

Informations de contact

Barbas BV

Hallenstraat 17, 5531 AB Bladel, Pays-Bas

E-mail : info@barbas.com

www.barbas.com

Table des matières

1	Déclaration de performances.....	5
1.1	BOX 25 50.....	5
1.2	BOX 25 50 avec module stockage de bûches de bois.....	6
2	À propos de ce document.....	7
2.1	Mode d'emploi de ce document.....	7
2.2	Avertissements et précautions utilisés dans ce document.....	7
2.3	Documentation connexe.....	7
3	Description.....	8
3.1	Aperçu de l'avant de l'appareil.....	8
3.2	Utilisation prévue.....	9
4	Sécurité.....	10
4.1	Instructions de sécurité pour l'utilisation.....	10
4.2	Instructions de sécurité relatives à l'environnement.....	11
5	Combustible.....	12
5.1	Types de combustible.....	12
5.2	Quantité de combustible.....	12
6	Fonctionnement.....	13
6.1	Préparation avant la première utilisation.....	13
6.2	Premier usage de l'appareil.....	13
6.3	Allumage de l'appareil.....	13
6.3.1	Première charge et allumage.....	13
6.3.2	Recharge en combustible.....	15
6.3.3	Commande du processus de brûlage	15
6.3.4	Conseils généraux d'allumage.....	16
7	Maintenance.....	18
7.1	Programme de maintenance.....	18
7.2	Retirez les cendres.....	18
7.3	Nettoyez la vitre.....	18
8	Dépannage.....	19
9	Informations de mise au rebut de l'appareil	21

10	Données techniques.....	22
10.1	Données techniques	22
10.2	Informations de produit selon le règlement (UE) 2015/1185.....	24
10.3	Explication des notations utilisées sur l'écran de type.....	25
11	Conditions de la garantie.....	26

1 Déclaration de performances

1.1 BOX 25 50

barbas bellfires.
Crafted to wonder

Déclaration de conformité UE			
Cette déclaration de conformité CE s'applique au produit décrit ci-dessous et décrit la conformité avec les directives suivantes : 2009/125/CE Directive relative à la fixation d'exigences en matière d'éco-conception applicables aux produits liés à l'énergie (directive ecodesign) <i>Règlement applicable : (UE) 2015/1185</i>			
Déclaration des Performances			
No. 1.230-082-1 - CPR-2013/07/01			
Code d'identification unique du produit type:		BOX 25 50	
Usage prévu:		Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels	
Fabrikant:		Barbas Bellfires BV; Hallenstraat 17; 5531 AB Bladel; Pays-Bas	
Système d'EVCIP :		3	
Spécification technique harmonisée:		EN 16510-2-1:2022	
Organisme notifié:		No. 0608	
Caractéristiques essentielles			
<i>Résistance mécanique et stabilité</i>			
Capacité portante		120 kg	
<i>Sécurité incendie - Protection des matériaux combustibles</i>			
		Distance minimale par rapport aux combustibles	
Bas (d_b)		3 cm	
Sol à l'avant (d_s)		50 cm	
Plafond (d_p)		75 cm	
Arrière (d_a)		30 cm	
Côté (d_c)		40 cm	
Rayonnement latéral (d_l)		130 cm	
Devant (d_f):		130 cm	
Matériau isolant			
<i>Hygiène, santé et environnement</i>		<u>À la puissance nominale</u>	
Émissions de monoxyde decarbone (CO)		1162 mg/m³	
Émissions d'oxydes d'azote (NO _x)		120 mg/m³	
Émissions de composés organiques gazeux (OGC)		71 mg/m³	
Émissions de particules (PM)		24 mg/m³	
		<u>À la puissance à charge partielle</u>	
<i>Sécurité d'utilisation et accessibilité</i>		Données pour l'installation sur une cheminée	
		<u>À la puissance nominale</u>	
Température des fumées à la buse d'évacuation		367 °C	
Tirage minimal		12 Pa	
Débit massique des fumées		6.9 g/s	
Sécurité incendie pour l'installation du conduit de fumée		T400 G minimum	
<i>Économie d'énergie et isolation thermique</i>		Énergie restituée et rendement énergétique de l'appareil	
		<u>À la puissance nominale</u>	
Puissance utile émise dans la pièce		7 kW	
Rendement		76.4 %	
		<u>À la puissance à charge partielle</u>	
Rendement saisonnier pour le chauffage des locaux		66.4 %	
Indice efficacité énergétique (IEE)		101	
Classe d'efficacité énergétique		A	
		Rendement de chauffage des locaux	
		--	
		--	
		--	
<i>Consommation d'énergie électrique</i>		<u>En mode veille</u>	
		<u>À la puissance nominale</u>	
N/A		<u>À la puissance à charge partielle</u>	
N/A		N/A	
<i>Utilisation durable des ressources naturelles</i>			
Durabilité environnementale		NPD	
Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes à l'ensemble des performances déclarées. Cette déclaration de performance est délivrée, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.			
Signé pour et au nom du fabricant par :			
Danny Baijens, directeur		 Bladel, Pays-Bas 20 novembre 2025	

barbas bellfires
Crafted to wonder

Déclaration de conformité UE			
Cette déclaration de conformité CE s'applique au produit décrit ci-dessous et décrit la conformité avec les directives suivantes : 2009/125/CE Directive relative à la fixation d'exigences en matière d'éco-conception applicables aux produits liés à l'énergie (directive ecodesign) <i>Règlement applicable : (UE) 2015/1185</i>			
Déclaration des Performances			
No. 1.230.083-1 - CPR-2013/07/01			
Code d'identification unique du produit type:		BOX 25 50 avec module stockage de bûches	
Usage prévu:		Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels	
Fabricant:		Barbas Bellfires BV; Hallenstraat 17; 5531 AB Bladel; Pays-Bas	
Système d'EVCP :		3	
Spécification technique harmonisée:		EN 16510-2-1:2022	
Organisme notifié:		No. 0608	
Caractéristiques essentielles			
Résistance mécanique et stabilité		Capacité portante 120 kg	
Sécurité incendie - Protection des matériaux combustibles		Distance minimale par rapport aux combustibles	
Bas (d _a)		0 cm	
Sol à l'avant (d _s)		20 cm	
Plafond (d _c)		75 cm	
Arrière (d _a)		30 cm	
Côté (d _s)		40 cm	
Rayonnement latéral (d _s)		150 cm	
Devant (d _s):		130 cm	
Matériau isolant			
Hygiène, santé et environnement		À la puissance nominale Émissions de monoxyde de carbone (CO) 1162 mg/m3 Émissions d'oxydes d'azote (NO _x) 120 mg/m3 Émissions de composés organiques gazeux (OGC) 71 mg/m3 Émissions de particules (PM) 24 mg/m3	
Sécurité d'utilisation et accessibilité		Données pour l'installation sur une cheminée À la puissance nominale Température des fumées à la buse d'évacuation 367 °C Tirage minimal 12 Pa Débit massique des fumées 6.9 g/s Sécurité incendie pour l'installation du conduit de fumée T400 G minimum	
Économie d'énergie et isolation thermique		Énergie restituée et rendement énergétique de l'appareil À la puissance nominale Puissance utile émise dans la pièce 7 kW Rendement 76.4 % Rendement saisonnier pour le chauffage des locaux 66.4 % Indice d'efficacité énergétique (IEE) 101 Classe d'efficacité énergétique A	
		À la puissance à charge partielle kW % -- -- --	
		Rendement de chauffage des locaux -- -- --	
		À la puissance nominale N/A	
		À la puissance à charge partielle N/A	
		En mode veille N/A	
Utilisation durable des ressources naturelles		Durabilité environnementale NPD	
Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes à l'ensemble des performances déclarées. Cette déclaration de performance est délivrée, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.			
Signé pour et au nom du fabricant par : Danny Baijens, directeur			
		Bladel, Pays-Bas 20 novembre 2025	

2 À propos de ce document

Ce document présente les informations nécessaires pour exécuter les tâches suivantes sur la BOX 25 50 :

- Utilisez l'appareil
- Exécuter la maintenance basique

Ce document se réfère à la BOX 25 50 étant « l'appareil ». Ce document est un élément essentiel de votre appareil. Lisez-le attentivement avant de travailler sur l'appareil. Conservez-le en lieu sûr.

Les instructions d'origine du document sont en anglais. Les versions dans d'autres langues du document sont des traductions des instructions d'origine. Il n'est pas toujours possible de fournir une illustration détaillée de chaque élément unique de l'équipement. Les illustrations dans ce document présentent une configuration typique. Les illustrations sont uniquement réservées à un usage d'instruction.

2.1 Mode d'emploi de ce document

1. Familiarisez-vous avec la structure et la teneur du document.
2. Lisez en détail la section relative à la sécurité.
3. Assurez-vous de comprendre toutes les instructions.
4. Appliquez intégralement les procédures et selon la séquence indiquée.

2.2 Avertissements et précautions utilisés dans ce document

Avertissement

Si vous ne respectez pas ces instructions, vous créez un risque de blessure grave, voire mortelle.

Précaution

Si vous ne respectez pas ces instructions, vous créez un risque de dégâts pour l'appareil, l'installation ou les biens.

Note

Une note indique un complément d'informations.

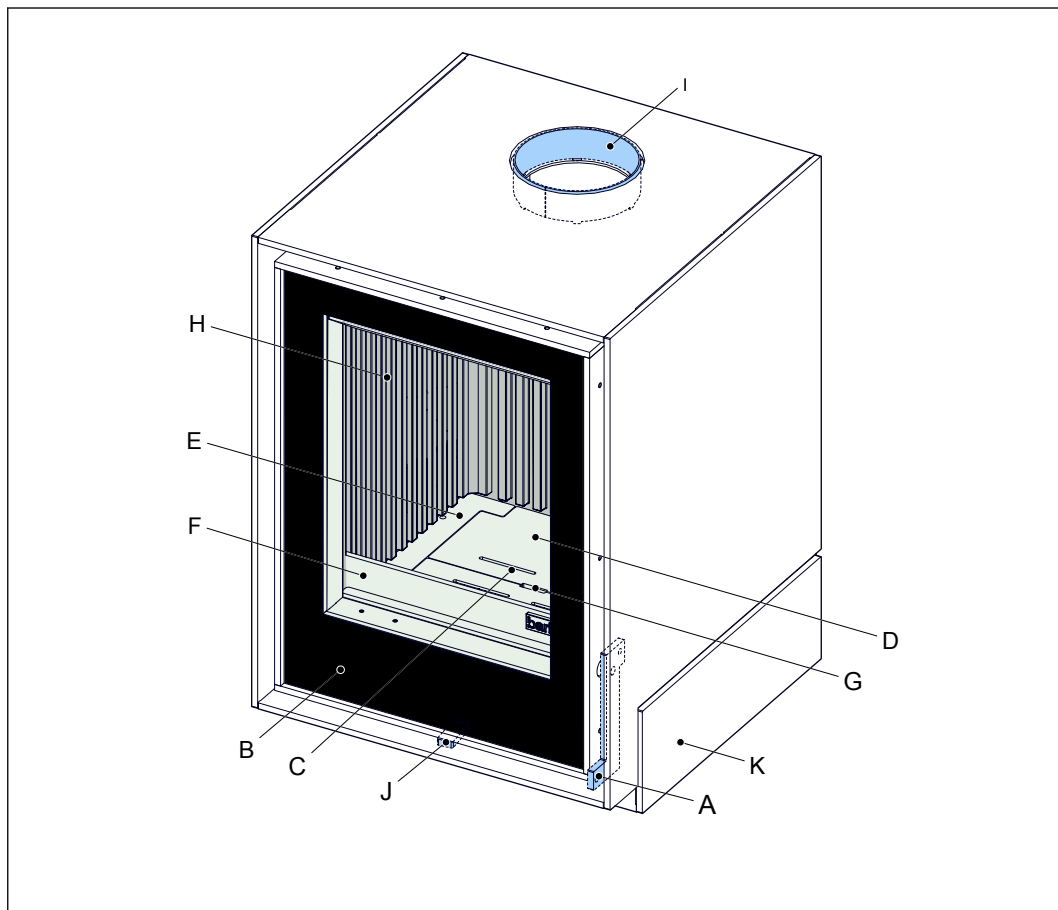
Symbole	Description
	Signe visuel de danger
	Signe visuel d'avis

2.3 Documentation connexe

- Manuel d'installation et de maintenance
- Manuel utilisateur

3 Description

3.1 Aperçu de l'avant de l'appareil



- | | | | |
|---|--------------------------|---|--------------------------------------|
| A | Poignée de porte | G | Cendrier (sous la grille) |
| B | Vitre | H | Panneaux de la chambre de combustion |
| C | Entrée d'air primaire | I | Connexion de conduit |
| D | Grille | J | Levier de commande |
| E | Plaques de fond en acier | K | Base en acier |
| F | Protection de bûches | | |

3.2 Utilisation prévue

L'appareil est destiné à un usage intérieur pour chauffer la pièce où il est installé. Ne l'utilisez pas à d'autres fins.

Il est interdit d'utiliser l'appareil comme un appareil de chauffage principal.

L'appareil est destiné à un usage avec des bûches ou des briquettes de bois comme combustible. N'utilisez aucun autre combustible ou déchet.

L'appareil est destiné à un usage avec la porte fermée.

L'appareil peut uniquement être utilisé à un endroit respectant ses exigences d'installation.

L'appareil est destiné à un usage intermittent et n'est pas prévu pour un usage continu.

Il est interdit de connecter l'appareil sur un canal de gaz de conduit partagé.

L'appareil est destiné au chauffage direct de la pièce. Il est interdit de connecter l'appareil à une installation de chauffage central.

4 Sécurité

4.1 Instructions de sécurité pour l'utilisation



Avertissement :

- Ne placez pas d'objets au sommet de l'appareil.
- Ne laissez pas l'appareil sans surveillance lorsque le combustible brûle.
- Ne placez pas d'éléments inflammables à moins de 130 cm de l'avant de l'appareil.
- Ne placez pas d'éléments inflammables à moins de 40 cm du côté de l'appareil.
- Le cas échéant, assurez-vous que la distance entre le haut du module de stockage de bûches de bois et les bûches de bois dans ledit module de stockage est au minimum de 10 cm. Assurez-vous que les bûches de bois dans le stockage ne touchent pas le haut du module de stockage de bûches de bois.
- N'utilisez aucun combustible minéral (ex. : charbon, anthracite)
- N'utilisez pas de combustibles liquides.
- N'utilisez pas de combustible à lampe de type essence, de kérosène, d'essence, d'allume-feu liquide pour charbon de bois, d'alcool ou des liquides similaires pour démarrer ou rallumer un feu dans l'appareil. Assurez-vous de conserver ces liquides à l'écart de l'appareil.
- N'utilisez pas l'appareil avec la porte ouverte. La fumée peut s'échapper de l'appareil. Ouvrez la porte de l'appareil uniquement brièvement pour faire le plein de combustible ou retirer les cendres.
- Assurez-vous que les enfants sont supervisés s'ils peuvent entrer en contact avec l'appareil.
- Assurez-vous que la ventilation est suffisante dans la pièce d'installation de l'appareil.
- N'utilisez pas l'appareil en cas de dommages visibles de la vitre.
- N'utilisez pas l'appareil en cas de dommages des joints de porte
- Assurez-vous que l'appareil est installé à correctement. Voir le manuel d'installation et de maintenance. Vous retrouvez les manuels sur www.barbasbellfires.com.
- L'usage simultané d'un ventilateur extracteur (ex. hotte de cuisinière) peut causer un échappement de fumée de l'appareil si sa porte est ouverte.
- Portez le gant et utilisez le crochet de commande ou un tisonnier pour ravitailler l'appareil.
- Assurez-vous que vos vêtements ne touchent pas l'appareil. Plus spécialement, les tissus synthétiques s'enflamment facile et brûlent intensément.
- N'utilisez pas l'appareil en présence de brouillard ou de brume, voire en absence de vent.
- N'apportez aucune modification à l'appareil. Toute modification invalide votre garantie.



Précaution :

- Le fonctionnement avec les clapets de régulation d'air ou les clapets d'appareil ouverts peut causer un excès de fumée. L'appareil ne doit pas fonctionner avec les clapets de régulation d'air, les clapets d'appareil ou la porte ouverts, sauf si les instructions indiquent le contraire.
- Assurez-vous de nettoyer votre conduit de cheminée au minimum chaque année pour éviter tout risque de brûleur de conduit de cheminée.
- N'utilisez pas de bois fraîchement coupé.
- N'utilisez pas plus de bois par charge que prescrit. Voir la section 5.2 pour la quantité de combustible recommandée.
- Ne brûlez pas de déchets dans l'appareil.
- Ne préparez pas d'aliments dans l'appareil. Vous risquez d'endommager votre appareil et le conduit de cheminée.



Note :

- Faites inspecter et nettoyer l'appareil, le conduit de cheminée et l'alimentation en air de combustion externe par un revendeur Barbas au minimum chaque année.
- N'utilisez pas l'appareil en continu. L'usage prévu est celui d'un appareil intermittent.

4.2

Instructions de sécurité relatives à l'environnement

- Mettez les matériaux d'emballage au rebut dans le respect de l'environnement.
- Mettez la vitrocéramique thermorésistante au rebut comme un déchet ménager. Ne mettez pas la vitrocéramique thermorésistante au rebut dans le conteneur de recyclage du verre.
- Mettez au rebut un appareil devenu obsolète selon les instructions des autorités ou de l'installateur.
- Respectez la réglementation locale.

5 Combustible

5.1 Types de combustible

**Avertissement :**

N'utilisez pas de charbon, anthracite, briquettes de charbon, combustible liquide ou combustible en gel. L'appareil n'est pas conçu pour ces combustibles. L'usage de ces combustibles est dangereux et peut entraîner des blessures et des dégâts sérieux pour l'appareil.

Les combustibles suivants sont adaptés :

- Bois dur (ex. : bouleau, hêtre, chêne, frêne).
- Bois tendre (ex. : épicéa, pin, peuplier).
- Briquettes de bois sans lien.

Avant l'usage, le bois doit sécher au minimum 2 ans juste après sa coupe. Le bois séché au four doit sécher six mois de plus. Les bûches de bois séché doivent présenter une teneur en humidité de 10 à 20 %.

Les combustibles suivants sont inadaptés :

- Bois peint.
- Bois imprégné.
- MDF, aggloméré.
- Tout type de déchet combustible.
- Bûches de bois comprimé imprégnées de paraffine
- Bois fraîchement coupé
- Charbon, anthracite et autres combustibles bitumineux
- Lignite , tourbe

L'usage de combustibles inadaptés entraîne une fumée excessive, un noircissement de la vitre et des dépôts combustibles dans le conduit de cheminée et risque d'endommager l'appareil.

5.2 Quantité de combustible

Chargez l'appareil avec la quantité de combustible indiquée à la suite. Placez la charge en une seule couche sur le sol de la chambre de combustion. Pour la quantité de combustible de la première charge, voir la section [6.3.1](#).

**Précaution :**

La quantité de combustible spécifiée ici ne devrait pas être dépassée car une surcharge risque d'entraîner une fumée excessive.

	Bûches de bois	Briquettes de bois
Quantité	2 pièces	2 pièces
Poids	Environ 0,7 kg par pièce	Environ 0,6 kg par pièce
Longueur	Environ 22 cm	Environ 22 cm
Contour	Environ 25 cm	Environ 25 cm

La quantité listée ci-dessus brûle environ 45 minutes. Ce temps peut être différent selon le tirage du conduit de cheminée et la position du clapet d'air de combustion.

6 Fonctionnement

6.1 Préparation avant la première utilisation

Signalez tout défaut immédiatement à votre revendeur.

1. Assurez-vous que l'appareil n'est pas endommagé.
2. Assurez-vous que la vitre n'est pas endommagée.
3. Assurez-vous que la porte s'ouvre et se ferme complètement.
4. Retirez documents et composants de la chambre de combustion.
5. Assurez-vous que le levier de commande bouge facilement.
6. Assurez-vous que le cendrier est vide.
7. Assurez-vous que le matériau d'emballage, les autocollants, etc. ont été éloignés de l'appareil après l'installation.

6.2 Premier usage de l'appareil



Précaution :

Assurez-vous que la ventilation est suffisante dans la pièce d'installation de l'appareil.



Note :

L'appareil bénéficie d'un revêtement thermorésistant. Pour la première utilisation de l'appareil, le revêtement peut occasionner une odeur déplaisante mais inoffensive.

Après les quelques premiers usages de l'appareil, un léger dépôt se produit à l'intérieur de la vitre, du fait du séchage de la peinture. Vous pouvez le retirer avec un détergent pour verre ou un détergent de cuisinière céramique.

6.3 Allumage de l'appareil

6.3.1 Première charge et allumage

Au début, l'appareil et le conduit de cheminée sont froids. Il est important que l'appareil et le conduit de cheminée atteignent une température garantissant un bon fonctionnement de l'appareil. Une température trop basse entraîne une combustion incomplète et un mauvais tirage du conduit de cheminée. Pour l'éviter, procédez comme suit :

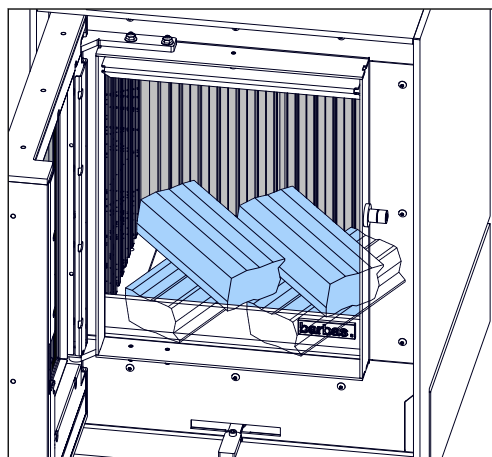


Avertissement :

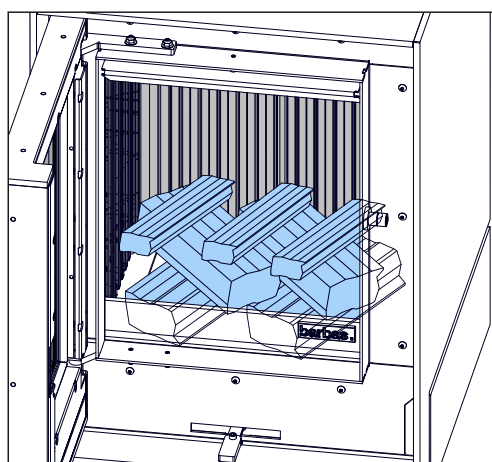
N'utilisez pas l'appareil en présence de brouillard ou de brume, voire en absence de vent.

1. Positionnez le levier de commande à l'extrême droite.
2. Le cas échéant, ouvrez le clapet de ligne d'alimentation en air de combustion externe.
3. Le cas échéant, ouvrez complètement le clapet du conduit de cheminée.
4. Ouvrez la porte de l'appareil.

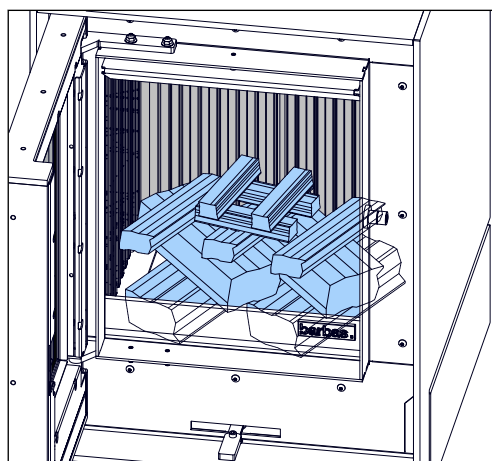
5. Placez 4 bûches transversalement sur le sol de la chambre de combustion.



6. Placez une couche de petites bûches de bois et un cube allume-feu par-dessus les bûches de bois.



7. Placez un peu de bois d'allumage par-dessus les cubes d'allume-feu.



8. Allumez les cubes d'allume-feu avec un briquet ou une allumette.
9. Fermez la porte de l'appareil.

Après environ 20 minutes, les bûches de bois brûlent. Selon la qualité du conduit de cheminée, les bûches de bois brûlent pendant environ 1 heure. N'ouvrez pas la porte de l'appareil tant que les dernières flammes n'ont pas pratiquement disparu.

6.3.2

Recharge en combustible



Précaution :

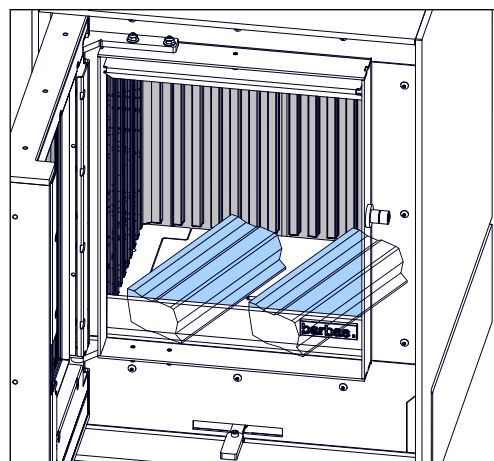
Si le logement de brûleur ne contient pas suffisamment de matériau combustible pour allumer une nouvelle charge de combustible, des émissions de fumée excessives sont possibles. Le ravitaillement doit se produire sur une quantité suffisante de cendres et de braises rougeoyantes pour s'assurer que la nouvelle charge de combustible va durer pendant une période raisonnable. Si les braises manquent sur le logement de brûleur, ajoutez suffisamment de bois d'allumage pour éviter une fumée excessive.



Note :

La procédure suivante est une description générale. Le meilleur moment de recharge dépend du tirage du conduit de cheminée. Un tirage du conduit de cheminée élevé exige une recharge lorsque les flammes ont complètement disparu. Si le tirage du conduit de cheminée est faible, la recharge doit intervenir alors que des flammes persistent.

1. Attendez que les dernières flammes aient presque disparu.
2. Positionnez le levier de commande à l'extrême droite.
3. Ouvrez la porte.
4. Rechargez l'appareil avec la quantité recommandée de combustible. Voir la section 5.2.
5. Fermez la porte.
6. Après l'allumage du combustible, positionnez le levier de commande pour obtenir un brûlage tranquille du brûleur.



6.3.3

Commande du processus de brûlage

Commandez le processus de brûlage avec le levier de commande. Ce levier commande la quantité d'air de combustion primaire ainsi que les quantités d'air de combustion secondaire et de balayage d'air.



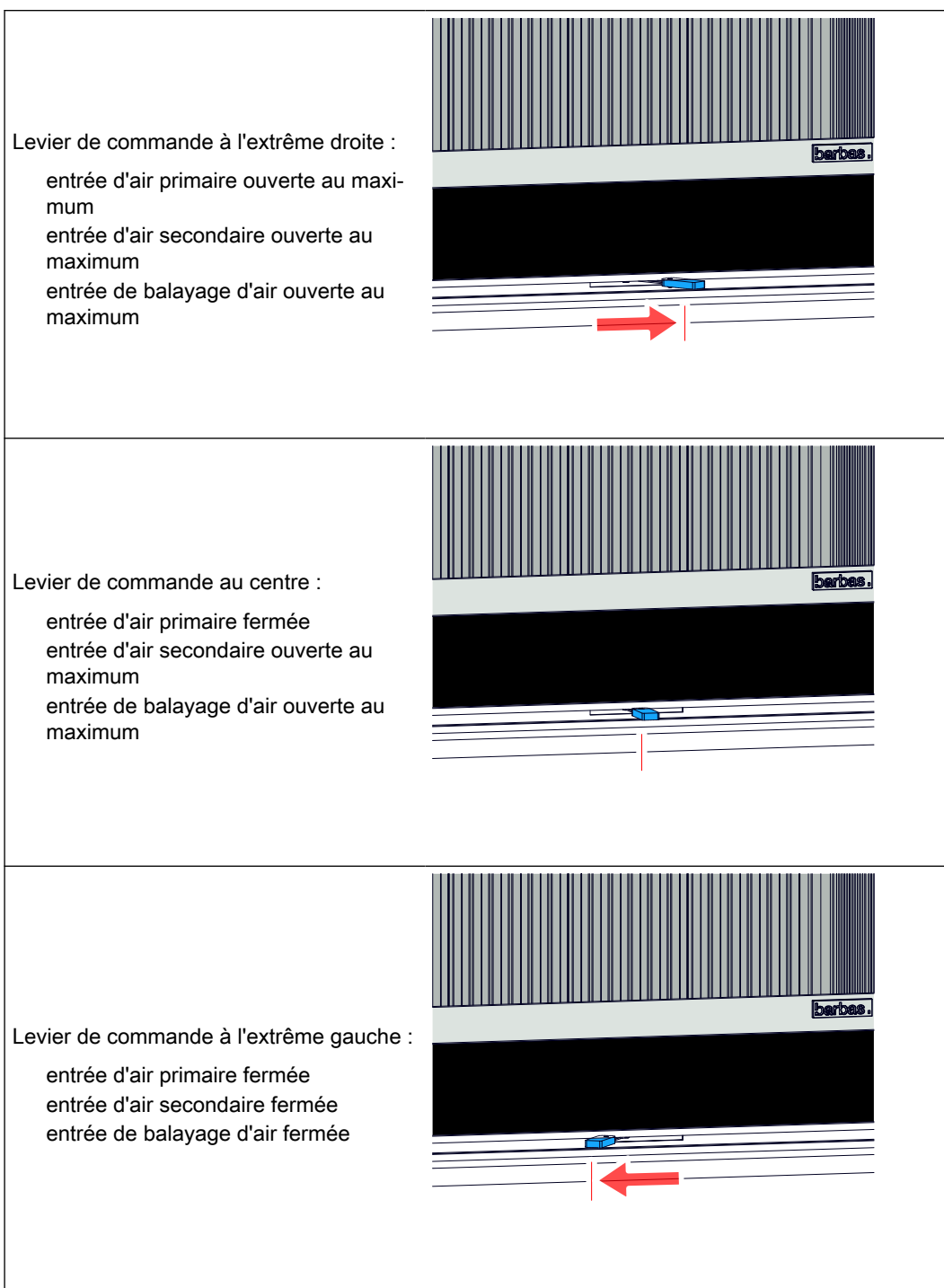
Avertissement :

Le réglage du levier de commande à l'extrême gauche (toutes les entrées d'air fermées), si le combustible brûle, entraîne des émissions excessives de gaz dangereux (ex. : monoxyde de carbone) et des dépôts de suie sur la vitre de la porte ainsi que dans le conduit de cheminée. Ne fermez jamais les entrées d'air si le combustible brûle. Maintenez systématiquement les entrées d'air secondaire et de balayage d'air ouvertes en réglant le levier de commande entre les positions centrale et extrême gauche.



Précaution :

L'allumage continu avec une entrée d'air primaire complètement ouverte (levier de commande à l'extrême droite) entraîne un brûleur rougi à blanc qui risque d'endommager l'appareil. Utilisez l'air primaire uniquement durant la première charge de combustible et pour l'allumage d'une nouvelle charge.



6.3.4

Conseils généraux d'allumage

- L'appareil fonctionne mieux s'il a préchauffé comme indiqué en section [6.3.1](#). Un préchauffage insuffisant entraîne un tirage du conduit de cheminée faible, des dépôts noirs sur la vitre et une combustion incomplète. Une bonne combustion est identifiable par des flammes orange vif, une fumée invisible et une absence de dépôts de suie sur le verre. Utilisez le levier de commande afin d'obtenir une bonne combustion. Voir la section [5.1](#) pour des conseils sur la qualité du combustible requise.
- Assurez-vous que la porte de l'appareil est fermée pendant l'usage. Ouvrez la porte uniquement pour l'allumage et le ravitaillement.

- Ne retirez pas toutes les cendres. Un tapis de cendres dans la chambre de combustion forme une couche thermoisolante, facilitant le brûlage du combustible.
- Ne positionnez pas le levier de commande à l'extrême gauche (toutes les entrées d'air de combustion fermées) lorsque l'appareil est utilisé. Un développement grave de fumée, une formation de dépôt et un risque accru d'incendie de conduit de cheminée sont possibles.
- Après la première charge, ne surchargez pas l'appareil avec du combustible. Voir la section [5.2](#) pour la quantité recommandée de combustible. Un excès de combustible entraîne une combustion incomplète, la formation de suie et un risque d'incendie de conduit de cheminée.
- Lorsque l'appareil n'est pas en usage et a complètement refroidi, placez le levier de commande à l'extrême gauche pour fermer l'alimentation en air de combustion.

7 Maintenance

7.1 Programme de maintenance



Précaution :

Nettoyez la vitre sale. Si la vitre sale n'est pas nettoyée, elle peut se ternir en permanence.

Tâche	Fréquence	Procédure
Retirez les cendres	Si nécessaire	Voir la section 7.2
Nettoyer la vitre	Si nécessaire	Voir la section 7.3
Maintenance par votre installateur	Annuel	Voir votre revendeur
Ramoneur de conduit de cheminée	Annuel (ou plus souvent si nécessaire)	Voir le manuel d'installation et de maintenance
Inspection d'appareil	Annuel	Voir le manuel d'installation et de maintenance

7.2 Retirez les cendres

1. Assurez-vous que l'appareil a refroidi et qu'il n'y a plus de braises rougeoyantes.
2. Retirez les cendres avec une petite pelle.
3. Levez la grille avec le crochet de commande et retirez la grille.
4. Retirez les cendres et videz-les.
5. Assurez-vous qu'il ne reste plus de cendres dans l'espace sous le cendrier. Retirez ces cendres, si nécessaire.
6. Remettez le cendrier dans l'appareil.
7. Remettez la grille dans l'appareil.

7.3 Nettoyez la vitre

1. Assurez-vous que l'appareil a refroidi et qu'il n'y a plus de braises rougeoyantes dans la chambre de combustion.
2. Pour éviter tout tourbillon de cendres durant le nettoyage, retirez les cendres de l'appareil.
3. Nettoyez la vitre des deux côtés avec une éponge, un chiffon doux ou du papier. Utilisez le détergent pour verre ou le détergent de cuisinière céramique.
4. Assurez-vous que la vitre est sèche. Les gouttelettes d'eau peuvent laisser des traces sur la vitre.



Note :

Une vitre endommagée ou cassée doit être remplacée avant de réutiliser l'appareil.

8 Dépannage

Problème	Cause possible	Solution possible
Incendie de conduit de cheminée (reconnaissable par un son rugissement dans le conduit de cheminée)	Allumage des dépôts de suie et du goudron dans le conduit de cheminée.	- Positionnez le levier de commande à l'extrême gauche. - Appelez les services d'urgence. (112) - Éteignez l'incendie dans l'appareil avec du sable. Avertissement :  N'utilisez jamais d'eau pour éteindre le feu. - Ventilez la maison. Une fois l'incendie du conduit de cheminée éteint, balayez le conduit de cheminée et recherchez les dommages. Faites ramoner le conduit de cheminée au minimum une fois par an par un ramoneur agréé.
Les bûches de bois ne s'allument pas	La teneur en humidité des bûches de bois est trop élevée	- Utilisez des bûches de bois séché présentant une teneur en humidité de 10 à 20 %. - Utilisez des briquettes de bois.
	La chambre de combustion n'est pas suffisamment chaude	- Exécutez la procédure d'allumage recommandée. Voir la section 6.3.1. - Employez la quantité recommandée de combustible. Voir la section 5.2.
Les bûches de bois brûlent trop vite	Entrée d'air primaire ouverte.	Fermez l'alimentation en air primaire. Ajustez la quantité d'air secondaire et de balayage d'air avec le levier de commande. Voir la section 6.3.3 .
	Le tirage du conduit de cheminée est trop élevé	- Réduisez la quantité d'air secondaire et de balayage d'air avec le levier de commande. Voir la section 6.3.3 - Contactez votre installateur.
La température de la pièce n'augmente pas suffisamment	La quantité de combustible est insuffisante	Employez la quantité recommandée de combustible. Voir la section 5.2 .
	Le tirage du conduit de cheminée est trop élevé	Contactez votre installateur.
Une fumée excessive s'échappe à l'ouverture de la porte de la chambre de combustion	Le tirage du conduit de cheminée est trop faible	- Exécutez la procédure d'allumage recommandée. Voir la section 6.3.1. - Contactez votre installateur.

Problème	Cause possible	Solution possible
La vitre noircit	La chambre de combustion n'est pas suffisamment chaude	• Employez la quantité recommandée de combustible. Voir la section 5.2. • Augmentez la quantité d'air secondaire avec le levier de commande. Voir la section 6.3.3. • Placez les bûches de bois en diagonale sur la largeur maximum possible du sol de la chambre de combustion.
	La teneur en humidité des bûches de bois est trop élevée	• Utilisez des bûches de bois séché présentant une teneur en humidité de 10 à 20 %. • Utilisez des briquettes de bois.
	Le joint autour de la porte est endommagé	Contactez votre revendeur.
De l'air froid s'échappe de l'avant de l'appareil lorsque ce dernier n'est pas en usage.	Le clapet de ligne d'alimentation en air de combustion externe est ouvert ou manquant.	Fermez le clapet de ligne d'alimentation en air de combustion externe.
	La sous-pression dans la pièce d'installation est trop élevée	Réduisez la sous-pression, par exemple en ouvrant l'ouverture de ventilation dans la pièce d'installation.

9 Informations de mise au rebut de l'appareil

- Mettez au rebut un appareil devenu obsolète selon les instructions des autorités ou de l'installateur.
- Les informations de cette section sont purement informatives. Respectez systématiquement la législation nationale et locale relative au recyclage et à la mise au rebut de l'appareil ou de ses pièces.
- Avant le démontage et la mise au rebut de l'appareil, retirez les cendres et le combustible non-consumé de l'appareil. Mettez les cendres au rebut comme des déchets résiduels. Ne mettez pas les cendres au rebut comme des déchets organiques.

Composant d'appareil	Matériau	Démontage	Recyclage / Mise au rebut
Chambre de combustion (parois)	Fonte de fer	Voir le manuel d'installation	Mise au rebut comme déchets métalliques
Chambre de combustion (parois et déflecteur)	Vermiculite	Voir le manuel d'installation	La vermiculite en contact avec des gaz de combustion ne peut pas être réutilisée ni recyclée. Mise au rebut comme des déchets résiduels.
Chambre de combustion (parois et déflecteur)	Céramique résistante à la chaleur	Voir le manuel d'installation	La céramique en contact avec des gaz de combustion ne peut pas être réutilisée ni recyclée. Mise au rebut comme des déchets résiduels.
Chambre de combustion (grille et fond)	Acier	Voir le manuel d'installation	Mise au rebut comme déchets métalliques
Chambre de combustion (écran thermique)	Acier	Voir le manuel d'installation	Mise au rebut comme déchets métalliques
Vitre	Vitrocéramique	Retirez le porte-vitre avec des outils adaptés. Retirez les joints et le cordon de la vitre.	Mise au rebut comme des déchets résiduels ou céramiques. Ne mettez pas au rebut comme du verre.
Bloc d'appareil	Acier	Assurez-vous de retirer tous les composants autres que ceux en métal	Mise au rebut comme déchets métalliques
Cendrier	Acier	Retirez de l'appareil	Mise au rebut comme déchets métalliques
Joints	Plaques ou cordon en fibre de verre	Retirez de l'appareil et des composants	Mise au rebut comme de la fibre de verre (déchets ininflammables)
Base en pierre	Pierre naturelle	Retirez de l'appareil	Mise au rebut comme des déchets de chantier (pierre)

10 Données techniques

10.1 Données techniques

Nom	Barbas
Modèle	BOX 25 50 BOX 25 50 avec module stockage de bûches de bois
Numéro d'inscription EPREL	2542505
Testé selon	EN16510-2-1
Indice d'efficacité énergétique	101
Classe d'efficacité énergétique	A
Combustible	Bûches de bois, briquettes de bois
Fonction de chauffage indirect	Non
Pièce hermétique	Oui (type CM)
Débit de fuite à 10 Pa	1,3 m ³ /h
Efficience saisonnière	66,4 %
Charge de combustible	1,6 kg
Puissance thermique nominale (nette)	7,0 kW
Rendement utile	76,4 %
• émissions de monoxyde de carbone (CO)	1162 mg/Nm ³
• émissions de particules (PM)	24 mg/Nm ³
• émissions de composés organiques gazeux (COG)	71 mg/Nm ³
• émissions d'oxydes d'azote (NO _x)	120 mg/Nm ³
Débit massique de gaz de conduit	6,9 g/s
Température de sortie de gaz de conduit	367 °C
Température de gaz de conduit	306 °C
Tirage de conduit de cheminée minimum	12 Pa
Classe de température minimum du conduit de cheminée	T 400
Connexion de gaz de conduit	Diamètre extérieur 178 mm, adapté à un tuyau d'un diamètre intérieur de 180 mm
Connexion d'air de combustion externe	125 mm
Distance minimum avec les matériaux inflammables	Voir le manuel d'installation et de maintenance
Poids	

	Intérieur en vermiculite	Intérieur en béton	Intérieur en fonte de fer
BOX 25 50	158 kg	165 kg	289 kg
BOX 25 50 avec module stockage de bûches de bois	190 kg	197 kg	221 kg
Matériaux employés			
	Intérieur en vermiculite	Intérieur en béton	Intérieur en fonte de fer
Panneaux arrière et latéraux de chambre de combustion	Vermiculite 750 kg/m ³	Céramique thermorésistante 1600 kg/m ³	Fonte de fer
Grille et sol de combustion	Acier	Acier	Acier
Défecteur inférieur	Vermiculite 750 kg/m ³	Céramique thermorésistante 2000 kg/m ³	Vermiculite 750 kg/m ³
Défecteur supérieur	Vermiculite 750 kg/m ³	Vermiculite 750 kg/m ³	Vermiculite 750 kg/m ³
Vitre avant	Vitrocéramique thermorésistante	Vitrocéramique thermorésistante	Vitrocéramique thermorésistante
Les précautions spécifiques à mettre en œuvre pour l'assemblage, l'installation ou la maintenance du dispositif de chauffage décentralisé sont listées dans les documents joints :	- Manuel d'installation et de maintenance - Manuel utilisateur		
Capacité maximum de support de conduit de cheminée	120 kg *)		

Informations complémentaires pour obtenir des résultats d'essai pertinents pour la surveillance du marché

Masse du logement de brûleur basique	120 g
Critère de fin de cycle d'essai	5 vol% CO ₂

*) si le poids du conduit de cheminée, en tout ou partie, soutenu par l'appareil dépasse l'indication, le conduit de cheminée doit être soutenu par un support mural.

10.2 Informations de produit selon le règlement (UE) 2015/1185

Référence(s) du modèle	BOX 25 50										
Modèles équivalents	BOX 25 50 avec module stockage de bûches										
Fonction de chauffage indirect	Non										
Puissance thermique directe:	7 kW										
Puissance thermique indirecte	- kW										
Combustible	Combustible de référence (un seul)	Autre(s) combustible(s) admissible(s):	Emissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale (*)				Emissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale (**) (**) (**) (mg/Nm³ (13 % O₂))				
			(mg/Nm³ (13 % O₂))				(mg/Nm³ (13 % O₂))				
			P	COG	CO	NO _x	P	COG	CO	NO _x	
Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %	oui	non	24	71	1162	120	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	
Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %	non	non									
Autre biomasse ligneuse	non	non									
Biomasse non ligneuse	non	non									
Anthracite et charbon maigre	non	non									
Coke de houille	non	non									
Semi-coke	non	non									
Charbon bitumeux	non	non									
Briquettes de lignite	non	non									
Briquettes de tourbe	non	non									
Briquettes constituées d'un mélange de combustibles fossiles	non	non									
Autre combustible fossile	non	non									
Briquettes constituées d'un mélange de biomasse et de combustible fossile	non	non									
Autre mélange de biomasse et de combustible solide	non	non									
Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence uniquement											
Efficacité énergétique saisonnière η _s [%]	66										
Indice d'efficacité énergétique (IEE)	101										
Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité	Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité	Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique				Rendement utile (PCI brut)							
Puissance thermique nominale	P _{nom}	7.0	kW	Rendement utile à la puissance thermique nominale	η _{th, nom}	76.4	%				
Puissance thermique minimale (indicative)	P _{min}	N.A.	kW	Rendement utile à la puissance minimale (indicatif)	η _{th, min}	N.A.	%				
Consommation d'électricité auxiliaire				Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)							
À la puissance thermique nominale	e _{l, max}	0	kW	contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce						oui	
À la puissance thermique minimale	e _{l, min}	N.A.	kW	contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce						non	
En mode veille	e _{l, sg}	N.A.	kW	contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique						non	
Puissance requise par la veilleuse permanente				contrôle électronique de la température de la pièce						non	
Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)	P _{pilot}	N.A.	kW	contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier						non	
				contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire						non	
				Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)							
				contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence						non	
				contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte						non	
				contrôle à distance						non	
Coordonnées de contact	Barbas Bellfires BV Hallenstraat 17 5531 AB BLADEL Pays-Bas						www.barbas.com				
(*) P = particules, COG = composés organiques gazeux, CO = monoxyde de carbone, NO _x = oxydes d'azote (**) Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliqué.											
Signé pour le fabricant et son nom par: Danny Baijens, directeur Bladel; 20 novembre 2025											

10.3

Explication des notations utilisées sur l'écran de type

Notation	Description
m_{chim}	Le poids maximum du conduit de cheminée que l'appareil peut soutenir
d_B	Les distances minimum sous le fond au matériau combustible
d_F	Les distances minimum de l'avant au matériau combustible dans la zone de rayonnement avant inférieure
d_C	Les distances minimum du haut au matériau combustible
d_R	Les distances minimum de l'arrière au matériau combustible
d_S	Les distances minimum des côtés au matériau combustible
d_L	Les distances minimum de l'avant au matériau combustible dans la zone de rayonnement avant latérale
d_P	Les distances minimum de l'avant au matériau combustible
CO_{nom}	Émissions de monoxyde de carbone à puissance thermique nominale
NO_{xnom}	Émissions d'oxyde d'azote à puissance thermique nominale
OGC_{nom}	Émissions d'hydrocarbures à puissance thermique nominale
PM_{nom}	Émissions de particules à puissance thermique nominale
CO_{part}	Émissions de monoxyde de carbone à puissance thermique partielle
NO_{xpart}	Émissions d'oxyde d'azote à puissance thermique partielle
OGC_{part}	Émissions d'hydrocarbures à puissance thermique partielle
PM_{part}	Émissions de particules à puissance partielle
T_{snom}	Température de sortie de gaz de conduit à puissance thermique nominale
p_{nom}	Tirage de conduit de cheminée à puissance thermique nominale
$\Phi_{f,g nom}$	Débit massique de gaz de conduit à puissance thermique nominale
T_{spart}	Température de sortie de gaz de conduit à puissance thermique partielle
p_{part}	Tirage de conduit de cheminée à puissance thermique partielle
$\Phi_{f,g part}$	Débit massique de gaz de conduit à puissance thermique partielle
T_{class}	Désignation de température de conduit de cheminée
P_{nom}	Puissance thermique nominale
η_{nom}	Rendement d'appareil à puissance thermique nominale
P_{part}	Puissance thermique partielle
η_{part}	Rendement d'appareil à puissance thermique partielle
η_s	Rendement de chauffage d'espace saisonnier d'appareil à puissance thermique nominale
E_{EI}	Indice d'efficacité énergétique
E_{class}	Classe d'efficacité énergétique
INT	L'appareil est compatible avec un fonctionnement intermittent
CM	Appareil étanche avec porte à fermeture et verrouillage manuels
B	Appareil non-étanche
	Vous devez lire et respecter les instructions de fonctionnement de l'utilisateur

11 Conditions de la garantie

Pour une demande sous garantie, il est important d'enregistrer l'appareil Barbas après son achat via le site www.barbas.com.

Conditions de la garantie Barbas

Barbas B.V. garantit la qualité des appareils Barbas fournis et celle des matériaux employés. Tous les appareils Barbas ont été développés et fabriqués selon les normes les plus exigeantes de qualité. Si, en dépit de tout, l'appareil Barbas que vous avez acheté présente un quelconque défaut, Barbas B.V. vous offre la garantie de fabricant suivante.

Article 1 : Garantie

1. Si Barbas B.V. détermine que l'appareil Barbas que vous avez acheté est défectueux en résultante d'un défaut de fabrication ou matériel, Barbas B.V. garantit la réparation ou le remplacement de l'appareil à titre gratuit, sans aucun frais de pièces de rechange ou de main-d'œuvre.
2. La réparation ou le remplacement de l'appareil Barbas est entrepris par Barbas B.V. ou le revendeur Barbas, à la discrétion de Barbas B.V.
3. Cette garantie s'ajoute à la garantie nationale légale existante des revendeurs Barbas dealers et de Barbas B.V. dans le pays d'achat et n'est pas destinée à limiter vos droits et prétentions sur le fondement des dispositions juridiques en vigueur.

Article 2 : Conditions de la garantie

1. Si vous souhaitez émettre une réclamation au titre de la garantie, veuillez contacter votre revendeur Barbas.
2. Les réclamations doivent être signalées aussi vite que possible après leur manifestation.
3. Les réclamations sont acceptées uniquement si elles sont communiquées au revendeur Barbas conjointement avec le numéro de série de l'appareil Barbas mentionné dans les documents joints.
4. En outre, l'original du reçu (facture, reçu ou reçu d'espèces) indiquant la date d'achat doit aussi être soumis.
5. Les réparations et remplacements durant la période de garantie ne donnent aucunement droit à une extension de la période de garantie. Après une réparation ou un remplacement de pièces sous garantie, la période de garantie est censée avoir démarré à la date d'achat de l'appareil Barbas.
6. Si une pièce spécifique est éligible au titre de la garantie mais la pièce d'origine n'est plus disponible, Barbas B.V. fait en sorte qu'une pièce alternative offrant pour le moins la même qualité soit fournie.

Article 3 : Exclusions de la garantie

1. La garantie relative à l'appareil Barbas perd ses effets dans les cas suivants :
 - a. l'installation ne respecte pas les instructions d'installation ou la réglementation nationale /locale ;
 - b. l'installation, la connexion ou la réparation n'a pas été confiée à un revendeur Barbas ;
 - c. l'utilisation ou la maintenance n'a pas respecté les instructions d'usage ;

- d. modification, négligence ou traitement brutal ;
 - e. dommages résultant de causes externes (hors de l'appareil lui-même), ainsi la foudre, un dégât des eaux ou un incendie ;
2. En outre, la garantie est annulée si l'original du reçu d'achat présente une modification, une suppression ou une élimination, voire est illisible.

Article 4 : Région de garantie

1. La garantie est uniquement valide dans les pays de commercialisation des appareils Barbas via un réseau de revendeurs officiels.

Article 5 : Période de garantie

- 1. Cette garantie est accordée uniquement durant sa période de garantie.
- 2. Le corps de l'appareil Barbas est garanti pour une période de 10 ans contre tous les défauts inhérents à la fabrication et aux matériaux, à partir de la date d'achat.
- 3. Pour les autres pièces de l'appareil Barbas, une garantie similaire s'applique pendant deux ans à compter de la date d'achat.
- 4. Pour les pièces utilisateur - vitre, bouchon d'étanchéité de vitre et intérieur de la chambre de combustion - une garantie similaire s'applique jusqu'à la première combustion.

Article 6 : Responsabilité

- 1. Une réclamation acceptée par Barbas B.V. au titre de cette garantie n'implique pas automatiquement l'acceptation par Barbas B.V. de la responsabilité envers des dommages possibles. La responsabilité de Barbas B.V. ne s'étend jamais au-delà des éléments énoncés dans ces conditions de la garantie. Toute responsabilité de Barbas B.V. pour les dommages conséquents est expressément exclue.
- 2. L'énoncé de cette disposition n'est pas valide si et dans la mesure où une disposition obligatoire l'exige.
- 3. Tous les accords conclus par Barbas B.V. sont, sauf mention contraire spécifique, effectués par écrit et dans la mesure où ils sont permis par la législation applicable, soumis aux conditions générales de vente et de livraison FME-CWM pour le secteur technologique.

Barbas B.V.

Hallenstraat 17

5531 AB Bladel

Pays-Bas

E-mail : info@Barbas.com

Conservez soigneusement les documents joints : ils indiquent le numéro de série de l'appareil. Il vous sera nécessaire pour émettre une réclamation au titre de la garantie.

barbas .

Votre revendeur Barbas